

[Infographie] Changement climatique : quels effets sur la santé au travail ?

25/04/2024



Le 22 avril, l'Organisation internationale du travail (OIT) a publié un rapport sur les effets du changement climatique sur la santé des travailleurs dans le monde. Synthèse en infographie animée des six impacts clefs retenus par l'agence onusienne.

Dans son rapport intitulé « Assurer la sécurité et la santé au travail à l'heure du changement climatique » (132 pages en anglais, traduites ici) publié le 22 avril, l'OIT met en lumière six impacts clefs du changement climatique sur la sécurité et la santé au travail (SST). L'organisme internationale explique dans son rapport en bref (en français) que ces derniers ont été « *choisis pour leur gravité et l'ampleur de leurs effets sur les travailleurs : chaleur excessive, rayonnement ultraviolet, phénomènes météorologiques extrêmes, pollution de l'air sur le lieu de travail, maladies à transmission vectorielle et évolutions de l'utilisation des produits agrochimiques* ». L'organisation en profite pour appeler les États à prendre en compte les risques professionnels liés au réchauffement climatique (cf. notre brève).

« *Il est clair que le changement climatique crée déjà des risques sanitaires supplémentaires importants pour les travailleurs*, déclare Manal Azzi, responsable de l'équipe SST à l'OIT dans le communiqué de l'agence. *Il est essentiel que nous tenions compte de ces avertissements. Les considérations en matière de sécurité et santé au travail doivent faire partie intégrante de nos réponses au changement climatique, qu'il s'agisse de politiques ou d'actions. Travailler dans un environnement sûr et sain est reconnu comme l'un des principes et droits fondamentaux au travail de l'OIT. Nous devons respecter cet engagement dans le cadre du changement climatique, comme dans tous les autres aspects du travail.* »



Les pictogrammes et les « + » sont cliquables. Ils révèlent une information tiré du rapport de l'OIT.

Pour davantage de confort visuel, nous vous conseillons de mettre l'infographie en pleine écran (en bas à droite). Bonne lecture !

Matthieu Barry

Ecrit par

Matthieu Barry

Autres articles de l'édition

- Congés payés et maladie : les nouvelles règles légales entrent en vigueur ce 24 avril
- Assurance : le risque climatique pèse de plus en plus lourd
- La PPE sera adoptée par voie réglementaire
- Santé des apprentis : publication d'un guide à destination des CFA